

Réf: Dossier 238062

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FATH ASSURANCES » en abrégé « FATH-ASSUR  
»

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX  
PLATEAUX LES VALLONS, VILLA N°77., Lot N.A, Ilot N.A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 31 Juil 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FATH ASSURANCES » en abrégé «  
FATH-ASSUR »

Objet : Agent général d'assurances ;Courtage en assurances et réassurances ;Conseil en gestion assurances et réassurances ; Et pour la réalisation de l'objet social : la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX  
PLATEAUX LES VALLONS, VILLA N°77., Lot N.A, Ilot N.A

Dirigeant(s) M KONÉ ADBOUL SOUKPAFOLO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08621 du 02/08/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56896/GTCA/RC/2023 du 02/08/2023

